

## LES TARIFS

- **Les frais à la charge de la personne accueillie se composent de :**

**Tarif Hébergement + Tarif Dépendance** (selon GIR)

Ces tarifs sont fixés chaque année par arrêté tarifaire du Conseil départemental du Val d'Oise (voir document annexe).

- **Aides financières :**

Les frais liés à la dépendance peuvent être couverts partiellement par l'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile** attribuée par le Conseil départemental sur demande, dans le cadre d'un plan d'aide.

Certaines caisses de retraite ou mutuelles peuvent accorder des aides également.

## LE TRANSPORT DES PERSONNES

L'établissement propose une **solution de transport gratuite, assurée par un organisme prestataire**, spécialisé dans l'accompagnement véhiculé des personnes en perte d'autonomie.



Cet accompagnement se fait depuis votre domicile vers l'accueil de jour puis retour à domicile en fin de journée, dans le **périmètre des communes limitrophes à Montmorency**.

Les familles peuvent librement effectuer le transport de leur proche si elles le souhaitent.

## MODALITÉS D'ACCÈS

### LES COTEAUX DE MONTMORENCY


1 rue Jean Moulin, 95160 Montmorency

#### Accès en voiture

**De Paris :** Porte de la Chapelle A1 direction Lille sortie Saint-Denis Enghien-les-Bains, Montmorency.

**De Nanterre :** A86 A15 direction Cergy-Pontoise sortie Montmorency.

#### Accès par les transports en commun

**Transilien**  : Paris Nord direction Pontoise ou Persan Beaumont/Valmondois Enghien-les-Bains **Bus** : ligne 13 (sauf le dimanche) ou ligne 15



**Pour tout renseignement ,  
veuillez contacter l'accueil administratif :**

**Tél : 01 30 10 21 00 - Fax : 01 30 10 21 01  
faroudja.hamek@ch-simoneveil.fr**

**Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00**

**Nouveau !**

# Accueil de jour



**1, rue Jean Moulin  
95160 Montmorency  
Tél : 01 30 10 21 00**

## Les missions de l'accueil de jour

Notre accueil de jour de 10 places accueille des personnes âgées vivant à domicile, présentant une perte d'autonomie altérant leur qualité de vie.

Cet accueil constitue un soutien à la personne et à son entourage en proposant une écoute par des professionnels qualifiés.

Pour la personne accueillie, il s'agit de passer une ou plusieurs journées par semaine en vue de :

- rompre l'éventuel isolement social lié à la perte d'autonomie,
- favoriser le maintien de son autonomie par des activités adaptées tenant compte de la maladie, contribuer à son mieux-être.

Pour les familles, il s'agit de :

- bénéficier d'un relais concourant au maintien à domicile,
- apporter un soutien par la mise en place de groupes de paroles,
- un premier contact avec un établissement.

## Un lieu privilégié et chaleureux



L'accueil de jour est situé au rez-de-chaussée de l'EHPAD des Coteaux de Montmorency. Son entrée indépendante est accessible depuis le hall du pavillon.

Il dispose de 3 espaces distincts donnant tous sur une terrasse dédiée et un grand jardin :

- Une salle à manger avec cuisine équipée
- Une salle d'activités
- Un salon de repos

Le repas du déjeuner est pris sur place avec l'ensemble des personnes accueillies et des professionnels.

## Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe pluridisciplinaire dédiée constituée de :

- Un médecin coordonnateur
- Des aides-soignants
- Un psychomotricien
- Un psychologue

Et des personnels communs avec l'EHPAD :

- Une cadre de santé
- Une infirmière référente
- Un agent administratif



## Les activités proposées

- Ateliers de stimulation cognitive
- Revue de presse
- Ateliers de psychomotricité : écriture, modelage, peinture, relaxation...
- Gymnastique douce
- Soins esthétiques
- Ateliers cuisine
- Jeux de société
- ...etc



## Les modalités d'admission



## Les horaires d'ouverture



Ouvert du  
**lundi au vendredi**  
**de 9h45 à 16h45**

sauf jours fériés et  
fermeture annuelle

# LES TARIFS DE L'ACCUEIL DE JOUR



Les frais à la charge de la personne accueillie se composent de :

## ○ Tarif hébergement 2017 \* :

- Plus de 60 ans : 23,54 € / jour
- Moins de 60 ans : 42,15 € / jour

## ○ Tarif dépendance 2017 \* :

- GIR 1-2 : 23,83 € / jour
- GIR 3-4 : 15,12 € / jour
- GIR 5-6 : 6,42 € / jour

Ces tarifs sont fixés chaque année par arrêté tarifaire du Conseil départemental du Val d'Oise.

***\* Tarifs en vigueur depuis le 1er mars 2017 pour une durée d'un an.***